

ABONNEMENT

En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR  
au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces	la ligne	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la réduction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 4 JUIN

Le lundi de la Pentecôte, 6 juin, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas.

## Le devoir des conservateurs

Il était, depuis quelque temps, fort question dans le monde politique d'une étude que M. Etienne Lamy, ancien député, devait publier dans la *Revue des Deux-Mondes*. Encore que cet homme de talent n'ait pu jusqu'ici arriver à grouper autour de lui que des admirateurs de son élévation d'esprit et de l'indépendance de ses sentiments, mais point des partisans de ses doctrines, on ne peut se défendre d'attacher une réelle importance à l'exposé de ses idées. M. Lamy appartient à cette catégorie bien restreinte d'hommes qui conçoivent la possibilité d'allier avec le goût du régime républicain la fermeté des principes conservateurs et l'inébranlable attachement aux idées religieuses.

Il y a dans ce préche d'excellentes choses, notamment de nombreux arguments destinés à démontrer aux conservateurs qu'ils ont fait fausse route en se flattant de l'espoir d'obtenir des républicains maîtres du pouvoir autre chose que l'ostracisme et la persécution religieuse.

« S'il y a, dit M. Lamy, dans le parti républicain un sentiment impérieux, c'est la haine religieuse ; un désir inassouvi, c'est le besoin de renouveler sans cesse les inquiétudes et les vexations des catholiques ; un dessein suivi avec habileté et obstination, c'est le projet de mettre l'Eglise hors l'Etat, hors la société, hors la loi. Espérer que de tels hommes cesseraient la guerre religieuse, c'était attendre qu'ils renonceraient à la pensée maîtresse de leur autorité, qu'ils cesseraient d'être eux-mêmes.

« L'apaisement rêvé par les monarchistes, leur confiance dans l'hospitalité généreuse du vainqueur, leur résignation à n'obtenir, eux catholiques, en France, que des places de sûreté, comme jadis les protestants, étaient donc des chimères.

« Les maîtres du gouvernement ne changeront pas : il faut ou les supporter tels qu'ils sont, ou leur enlever l'autorité.

« Conservateurs, ce n'est pas immobiles et suppliants que vous apaiserez par votre patience les haines de vos adversaires, et vous attendriez en vain pour aborder à la rive prochaine que le fleuve des injustices cesse de couler.

« Si modérées que soient vos ambitions, si justes que soient vos désirs, ne comptez, pour les réaliser, sur personne, sinon sur vous-mêmes ; nul que vous ne fera votre œuvre, et vous ne l'accomplirez qu'à la place où la volonté se change en loi ; vous n'avez qu'un asile, le pouvoir.

« Puis donc que vous vivez en un temps où, pour être libre, il faut être maîtres et détruire pour n'être pas détruits, devenez ambitieux par devoir, marchez au gouvernement, et, pour le conquérir, conquérez celle qui le donne, l'opinion publique.

« La ruine des vains accommodements vous ramène devant le souverain arbitre que vous négligez et pour déposer contre le parti que vous espérez gagner.

« L'heure n'est plus de faire vos griefs pour vous concilier le gouvernement, mais de les dire pour lui aliéner la France.

« Et comme tous les actes d'un parti aux affaires sont des témoins à sa décharge ou à sa charge et comme dans la nation chaque citoyen est plus touché par certains intérêts, toute la politique doit être passée au vent d'une agitation qui ne se lasse plus d'opposer aux fautes des plaintes, aux injustices le droit, et la lumière aux sophismes.

« Et quel parti a jamais laissé à ses adversaires tant de chances de triompher devant l'opinion. »

Tout cela est parfaitement juste.

Mais où M. Lamy se trompe, c'est lorsqu'il recommande aux catholiques de se faire républicains pour s'emparer de la République.

A une pareille besogne, les conservateurs perdraient leur temps et leurs forces.

Ils livreraient à l'ennemi et leurs troupes et l'avenir de la France.

Ils compromettraient l'avenir sans sauver le présent.

Fille de la Révolution, la République, chez nous, appartient de droit aux républicains révolutionnaires.

Si, chose invraisemblable, elle passait aux mains des catholiques, elle ne resterait pas longtemps en leur pouvoir ; car, par ses origines, ses principes, ses doctrines, ses souvenirs historiques, ses traditions, elle est essentiellement antichrétienne.

Bien vite, elle reviendrait à ses maîtres naturels et à ses vomissements.

C'est une terrible puissance que celle de la logique, une puissance contre laquelle ne sauraient prévaloir les petites combinaisons des constitutionnels et les petites théories de l'honorable M. Lamy.

Il y a pour les catholiques un moyen, bien plus simple et beaucoup plus sûr que celui qu'on leur propose, de se débarrasser de la persécution républicaine, c'est avant tout d'affranchir la France de la République.

Dien fera le reste.

## Le gouverneur des colonies et l'armée

M. de Lanessan est malade. Mon Dieu, sachez-le ; c'est le cri du cœur. Non pas que nous chérissions d'une affection extraordinaire ce médecin sans maladies, dit notre confrère M. Martin, mais s'il mourait au Tonkin, on nous ferait payer ses funérailles. On allouerait une pension à sa veuve s'il est marié, et à ses enfants s'il en a. Ces républicains sont vraiment ruineux. C'est bien assez d'un P. Bert.

Le commandant Terrillon revient du Tonkin, non pas qu'il soit mort ou mourant, il est simplement brouillé avec M. de Lanessan. Pareils malheurs ne sont pas rares, car les gouverneurs civils mènent la vie dure à nos officiers. Voici M. de Lanessan, hier aux prises avec l'amiral Fournier, aujourd'hui avec le commandant Terrillon ; à Madagascar, le résident civil

à Diégo-Suarez emballait le colonel Puel comme un colis et l'expédiait en France ; à la Martinique, le colonel Peltier se voyait mis en non-activité par retrait d'emploi ; au Sénégal, le colonel Humbert était rappelé parce qu'il avait déplié au gouverneur.

L'armée ne plaît pas aux civils ou les civils ne plaisent pas à l'armée : il y a toutefois une remarque à faire : 1° les militaires savent leur métier et ils ont gagné leurs galons à la pointe de l'épée ; 2° les gouverneurs civils, au contraire, sont des politiciens, incapables de remplir les fonctions dont ils sont chargés. On les a envoyés là-bas pour se débarrasser d'eux. On parle beaucoup d'organisation coloniale, de réforme coloniale, la première réforme à faire est celle du personnel.

Faut-il ajouter que les résidents civils coûtent beaucoup plus cher que nos officiers ?

## Le roi de Suède à Paris

Voyageant incognito sous le nom de comte de Haga, le roi de Suède-Norvège est en France depuis quelques jours.

Partout, il a reçu le meilleur accueil.

Le voilà maintenant à Paris, où la foule des curieux lui fait les plus flatteuses ovations. Sans dire qu'on ait tort de traiter ainsi Oscar II, nous croyons utile de rappeler quelques faits de nature à mettre la population parisienne en garde contre ses « emballements », dit un de nos confrères.

Le roi de Suède-Norvège n'a cessé d'entretenir des relations on ne peut plus cordiales avec Guillaume II, depuis que l'empereur allemand est allé, en 1887, lui rendre visite.

On a dit alors qu'il s'agissait d'un simple voyage d'étiquette et d'agrément.

Mais, à quelque temps de là, au mois d'août de l'année 1890, Guillaume II fit un autre voyage, — cette fois à Christiania, — dont il n'était guère possible de nier le caractère politique.

L'empereur allemand avait amené avec lui M. de Marschall, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures de l'Empire, et le ministre d'Allemagne à Stockholm. De son côté, le roi Oscar avait avec lui ses ministres.

Des pourparlers eurent lieu et la presse allemande donna à entendre que l'accession des Etats scandinaves à la Triple-Alliance pourrait bien être le résultat de cette visite de Guillaume II au roi Oscar.

La presse scandinave protesta, il est vrai, avec une certaine énergie ; elle rappela que, d'après la Constitution norvégienne, le consentement du Storting est nécessaire « à tout engagement des forces militaires au service d'une puissance étrangère ». Cependant, comme le bruit de la conclusion d'une alliance avec l'Allemagne courait avec persistance, le roi Oscar se fit interviewer par un journaliste berlinois et, au cours de cet entretien, il déclara :

1° Qu'il n'y avait pas d'alliance entre l'Allemagne et la Suède-Norvège ;

2° Qu'il n'y en aurait jamais ;

3° Que les Etats scandinaves garderaient,

autant que possible, la neutralité en cas de conflit européen ;

4° Que, toutefois, si la Suède était obligée de tirer l'épée, ce ne serait jamais contre l'Allemagne.

La déclaration ne pouvait pas être plus nette.

Il convient de ne pas oublier, non plus, que, l'année précédente, à l'Exposition de 1889, où la Norvège était officiellement représentée, l'absence du ministre des deux royaumes scandinaves auprès du gouvernement français avait causé une certaine surprise, — pour ne pas dire plus.

Quarante-sept députés norvégiens protestèrent « avec indignation » contre ce « manque d'égards ».

Et parmi les signataires de la protestation se trouvaient d'anciens ministres norvégiens, le président de la Chambre, le président du Sénat, d'autres personnages considérables.

Les choses ont changé, depuis le rapprochement entre la France et la Russie, et le roi Oscar semble se souvenir plus volontiers des origines de sa famille et vouloir conformer davantage son attitude aux véritables sentiments de son peuple envers la nation française.

Il y aurait donc mauvaise grâce à garder rancune ; mais il est permis de ne pas complètement oublier un passé encore si près de nous.

UN DÉJEUNER OFFICIEL

Hier matin, M. Carnot a convié le roi de Suède à un déjeuner officiel auquel assistaient : les présidents du Sénat et de la Chambre, les ministres, l'amiral Gervais et le personnel de la légation.

La table comprenait 39 couverts. Le roi était assis en face de M. Carnot, ayant à sa droite M<sup>me</sup> Carnot et à sa gauche M<sup>me</sup> Ribot.

## INFORMATIONS

QUESTIONS A M. RIBOT

Le ministre des affaires étrangères sera saisi, aujourd'hui, d'une question que M. de Mahy lui adressera au sujet d'un fait grave.

Serait-il exact que le drapeau anglais ait été arboré sur l'île d'Aldabra, située au nord de Madagascar et faisant partie des dépendances de l'île de la Réunion depuis le traité de 1814 qui a consacré la restitution de ces îles à la France ?

Les Anglais auraient, assure-t-on, l'intention de fortifier cette île sans plus se soucier de nos droits que s'ils n'existaient pas.

Le député de la Réunion demandera à M. Ribot s'il a connaissance de ce fait et s'il compte protester contre cet attentat aux droits indiscutables que nous avons sur cette petite île de l'Océan Indien.

Suivant des renseignements fournis par les autorités coloniales anglaises, ces dernières prétendent que le groupe d'îles, comprenant les quatre îles suivantes : Aldabra, Cosmoleds, Astove et Assomption, appartient à l'Angleterre.

A l'Amirauté, on assure que ces îles sont visitées de temps en temps par les navires de la

marine anglaise. Récemment encore, le *Fawn* croisait dans ces parages.

Ces îles sont rocheuses et inhabitables. Elles n'ont d'autre valeur que la pêche du poisson et des tortues qui abondent sur les rivages.

Elles sont visitées par des groupes de pêcheurs qui viennent des Seychelles et qui ont loué ces pêcheries.

Ni au *Foreign-Office*, ni à l'Amirauté, ni au ministère des colonies, on n'a aucune connaissance que des instructions aient été récemment données pour faire arborer le drapeau anglais dans ces îles.

M. de Mahy demandera aussi à M. le ministre des affaires étrangères quand seront institués les tribunaux français à Madagascar.

#### UN PARALYTIQUE EN FUITE

Avant-hier, à la Chambre, M. Loubet, interrogé au sujet du sieur Suire, le voleur de l'argent des pauvres, auquel le parquet a laissé deux mois pour préparer sa fuite, a répondu : « Mais il avait une attaque de paralysie ! »

M. le président du conseil est-il un naïf, ou bien a-t-il voulu tout simplement se moquer de la Chambre ?

#### NOUVEAU KRACH

Nous lisons dans la *France* d'hier :

« Aujourd'hui, un bruit assez grave circulait en Bourse.

On annonçait, sous toutes réserves, que la banque Blondel et Garnier, 8, rue Ménars, avait suspendu ses paiements.

Ceux qui paraissaient être les mieux informés déclaraient que MM. Blondel et Garnier étaient en fuite et que l'on s'était inutilement présenté chez eux ce matin.

A la banque, où nous nous sommes présentés aussitôt, nous avons obtenu les renseignements suivants :

— MM. Blondel et Garnier sont, en effet, partis laissant un passif qui peut être porté à trois millions. Du reste, pour nous ce dénouement était fatal.

Depuis quatre ans la maison faisait péniblement 800.000 francs d'affaires par an.

Or, depuis la même époque, c'est-à-dire depuis l'entrée dans cette maison de M. Garnier, notre banque a perdu 7 à 8 millions à la Bourse; dans ce dernier mois de mai, M. Garnier a perdu un million. »

#### L'INCENDIAIRE DE FONTAINEBLEAU

L'auteur des nombreux incendies qui ont dévasté récemment la forêt de Fontainebleau a été arrêté hier matin.

C'est un nommé Maroteau, habitant la commune de Sannois.

Après interrogatoire, il a été écroué dans la prison de Fontainebleau. Là, voyant ses dénégations inutiles, il a avoué être l'auteur de plusieurs sinistres.

#### 5 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## La Folle de la Grand'Lande

Par OCTAVE FÉRÉ.

II

#### LE JEUNE GARS ET LA FOLLE

Le nouveau venu était un jeune gars à l'air décidé, aux yeux bleus et limpides. Ses traits fins et gracieux empruntaient un charme particulier au large chapeau de paille qui leur formait une pénombre coquette. De grands cheveux épais ondulaient en boucles soyeuses sur ses épaules. Son costume, des plus simples, se composait d'une ample veste de laine grise, d'une culotte pareille et de guêtres de cuir jaune bouclées au genou. Un sac de toile était passé en bandoulière, comme un carnier, sur son épaule. Des gants de peau de chèvre garnie de son poil, et dont les doigts, sauf le pouce, n'étaient pas détachés, couvraient ses mains.

— C'est un berger du village voisin, dit Jérôme à ses hôtes, qui attendaient cette explication. Ma fille a été sa nourrice.

La nouvelle de cette arrestation a provoqué une vive joie parmi les gardes forestiers et la population de toute la région.

#### M. DE LANESSAN

Le bruit a couru, avant-hier soir, avec persistance que M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine, était mort.

Il n'en est rien; au contraire, d'après une dépêche de Saïgon, l'état du gouverneur général, s'est beaucoup amélioré. Il ne donne plus aucune inquiétude.

#### SUPPRESSION DE TRAITEMENT

La *Liberté* publie cette information :

« A la suite de la déclaration comme d'abus, prononcée par le Conseil d'Etat contre l'archevêque d'Aix, M<sup>gr</sup> Gouthé-Soulard, le ministre de la justice et des cultes a décidé de suspendre le traitement de ce prélat. »

#### LES FEMMES JUGES

La commission du Sénat relative à l'électorat des femmes au tribunal de commerce a approuvé le rapport de M. Jean Macé, qui conclut à l'admission des femmes à l'électorat.

Bravo ! c'est un acheminement à mieux.

#### La loi militaire et les instituteurs

On lit dans le *XIX<sup>e</sup> Siècle* :

« Tel département offre 54 places d'instituteurs mises au concours, gagnèrent 216 candidats se disputaient les places et travaillaient d'arrache-pied pour obtenir un bon rang; aujourd'hui il y a toujours 54 places à prendre, mais il ne se présente plus que 49 candidats. Naturellement ils ne se foulent pas la rate et remportent néanmoins une palme non disputée.

» Pourquoi cette diminution subite? Il y a plusieurs raisons secondaires, compensées, et au-delà, par des avantages réels. L'instituteur n'est-il pas devenu un gros personnage. Il est affranchi du joug clérical, il régent sa classe, surveille la commune, et malheur à qui ne marche pas droit dans les sentiers républicains. L'instituteur se charge de rappeler à l'ordre le curé et son vicaire, le maire et son adjoint, sans oublier le garde champêtre, le buraliste, le facteur, le cantonnier, etc. »

L'inconvénient a été prévu et prédit, ainsi que le reconnaît le *Temps*, mais par qui? Par les conservateurs. Et que disaient les républicains? Ils vantaient bien haut l'ardeur patriotique des jeunes instituteurs. Vous souvient-il de ces réunions pédagogiques où, sous l'œil vigilant d'un inspecteur, les maîtres d'école réclamaient pour la corporation l'honneur de servir la patrie sac au dos? Quelles tirades enflammées débitaient ces guerriers débouaillés! Cela leur coûtait d'autant moins que la

Le petit garçon, en apercevant des étrangers, échangea avec Jérôme un regard rapide qui se rapportait sans doute à l'objet déposé tout à l'heure sous la pierre du bouleau; puis, répondant aux prévenances de la folle :

— Bonjour, mère Manette, lui fit-il en souriant; bonjour, mère. Bonjour, père, ajouta-t-il en tendant la main au vieillard. Vous avez du monde! Salut, citoyens. Je ne dérange personne!

Sa voix avait un timbre argentin, pénétrant, qui fixa à la fois l'attention du capitaine et de son compagnon. Ils cherchèrent, à travers la lueur indécise de la résine, à observer ses traits. Quant à La Valeur, il avait craint d'abord de rencontrer quelqu'un de ses anciens camarades; il s'était fait plus petit et plus invisible que jamais, et tout ce qu'il avait remarqué avec joie, dans cet accent, c'est qu'il lui était complètement inconnu. On n'aurait pu d'ailleurs apercevoir son visage, car Manette venait précisément de lui apporter une escabelle tournant le dos à la cheminée et faisant face au capitaine.

Elle se tenait debout entre eux deux, portant alternativement son attention de l'un à l'autre avec une expression de sympathie qui

lui n'a pas d'effet rétroactif. Eux-mêmes à l'abri du danger, ils ne craignaient pas d'envoyer les autres au combat. Ce fut le temps des belles ardeurs. Les jeunes envisagent d'un œil moins ferme l'entrée en campagne, la gamelle du soldat leur paraît moins attrayante que le pot-au-feu, en un mot, le sac au dos est bon pour les curés.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 3 juin 1892.

On s'est entretenu en Bourse de la défaillance d'une grosse maison de coulisse qui laisse en souffrance une différence évaluée à 3 millions dont la perte incombe pour les deux tiers à notre place. Les rentes françaises continuent leur mouvement ascensionnel secondé par les demandes du comptant. Le 3 0/0 ancien monte à 98.45; le nouveau à 98.70; le 4 1/2 à 103.70.

La Rente Italienne est en nouvelle avance à 91.80. On ne met pas en doute que la Chambre votera les douzièmes provisoires demandés par le ministère. L'Extérieure est sans changement à 66 3/0. Le 3 0/0 Portugais est en avance sur hier à 28 7/16. On ne croit pas que la ratification de l'arrangement convenu avec les comités puisse être refusé par un ministère dont le président M. Ferreira présidait le précédent cabinet.

Le Rouble cote 266 1/2; le nouveau Russe 77.50 et l'Orient 70.40.

L'action de la Banque de France s'échange à 4.175. Le Crédit Foncier monte à 1.435 après 1.420. Les porteurs d'actions paraissent plus rassurés sur le sort réservé en seconde lecture à l'amendement Siegfried.

La Banque de Paris reste très ferme à 671. Le Crédit Lyonnais est l'objet de demandes suivies à 777. La Société Générale s'échange au comptant à 466 fr. L'action Immeubles de France cote 485.

Les Chemins Economiques valent 407 fr. Informations financières. — On constate sur le marché en Banque des achats de Parts Société Explosifs Industriels qui s'opèrent sans bruit pour compte de maisons de premier ordre. Ces achats sont significatifs et font prévoir des cours supérieurs à 40 fr.

#### NOUVELLES MILITAIRES

Le général de Galliffet, accompagné de plusieurs officiers généraux et supérieurs de l'état-major général, est parti pour la frontière de l'Est où il va diriger un voyage d'état-major d'armée.

L'intendant général Delaperrière, le médecin inspecteur Dauvet et les généraux et officiers supérieurs des 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> corps d'armée qui ont été désignés pour ce voyage d'études, se sont rendus à Houdelaincourt pour attendre le général inspecteur.

#### LA TUNIQUE DES OFFICIERS

On sait que le ministre de la guerre a invité les généraux inspecteurs à lui transmettre, après avoir consulté les officiers placés sous leurs ordres, leur avis sur le remplacement du dolman — dans les corps où cet effet est

réglementaire — par la tunique ample que portent actuellement les cuirassiers et les dragons.

Les officiers des régiments d'infanterie du gouvernement de Paris, auxquels la question vient d'être posée, ont voté à peu près unanimement pour l'adoption de la tunique avec épaulettes.

Les officiers de réserve et ceux de l'armée territoriale auraient, bien entendu, toute facilité pour porter jusqu'à complète usure les vareuses et les dolmans dont ils sont pourvus.

#### VOIR A LA 4<sup>e</sup> PAGE L'ANNONCE CRÉMIÈUX

## Chronique Locale

### ET DE LOUEST

#### AVIS ADMINISTRATIF

Le Maire de la ville de Saumur a l'honneur de rappeler aux possesseurs de chevaux que la Commission chargée de procéder, en 1892, au classement des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis, pour le service de l'armée, en cas de mobilisation, se rendra dans cette commune le 8 et le 9 juin, à 7 heures du matin, au Champ de Foire.

Le premier jour aura lieu le classement des chevaux du canton Sud;

Le deuxième jour celui des chevaux des cantons Nord-Ouest et Nord-Est.

Hôtel de Ville de Saumur, le 3 juin 1892.

Le Maire, L. VINSONNEAU.

M. Doussain nous adresse la lettre suivante:

« Saumur, le 3 juin 1892.

» Monsieur le Directeur de l'*Echo Saumurois*,

» Les nombreuses marques de sympathie qui se sont manifestées au sujet du triste accident arrivé à M<sup>me</sup> Doussain, m'obligent à avoir recours à la voie de la presse pour remercier toutes les personnes qui sont venues prendre des nouvelles de la blessée.

» Les bons soins qui lui ont été donnés par MM. les docteurs Seigneur et Peton font croire à un rétablissement complet et aussi rapide que possible.

» Le dévouement de ma domestique Adélaïde Bellard, qui n'a pas voulu quitter sa maîtresse, même pendant la nuit, après lui avoir sauvé la vie grâce à son sang-froid et à sa présence d'esprit, est aussi une cause de l'espoir d'une prompt guérison.

» A tous, je dis merci, et en garderai une profonde reconnaissance.

» Votre dévoué,  
» G. DOUSSAIN. »

eût fait croire à un retour de sa raison, si cette affection même, pour un homme qu'elle voyait pour la première fois, n'eût exclu cette idée.

— J'ai apporté mon souper, dit Louiseau en dénouant son sac pour en tirer un gros morceau de pain moins noir que celui de la ferme et une petite bouteille d'osier.

— Du pain sec, fit la folle.

— Non pas, mère Manette!

Et faisant sauter le dessus du morceau, il montra l'intérieur rempli de fromage. Il le coupa en deux et lui en offrit la moitié.

— Bon pain blanc! dit-elle avec joie. Mais à son tour elle partagea sa portion et en présenta la plus forte partie au capitaine, qu'il contraignit de l'accepter.

— Pauvre femme! dit-il avec compassion.

— De quel village es-tu, garçon? demanda Brutus.

— De Foulourte, citoyen.

— Et tu n'as pas peur dehors à pareille heure?

— Peur! De quoi?...

— De quoi! murmura dans son coin La Valeur, suspendant, pour cette interjection, son tête à tête avec sa jatte de lait. Voici un petit qui a l'air joliment décidé!

— Des loups, par exemple? insista Brutus en cherchant à scruter la pensée du pastoureaux.

— Allons donc! je cours mieux qu'eux!

— Ou des chouans? dit le premier en articulant ces trois syllabes comme un interrogatoire de juge criminel.

— Brrrou! tremblotta La Valeur; j'ai la chair de poule!

— Est-ce que vous y croyez, vous, aux chouans? interrogea à son tour Louiseau.

— Diantre! intervint le capitaine, un peu mon garçon. Nous sommes payés pour cela.

— Vous êtes de l'armée républicaine, peut-être? demanda le père avec une naïveté si bien jouée que les deux voyageurs se regardèrent, un instant déconcertés. — Ah! continua-t-il, c'est différent! Mais moi, que voulez-vous qu'ils me fassent?

— Nous sommes marchands, dit Brutus d'un ton qui n'admettait pas de réplique; marchands de laine, et ce fainéant qui dort là, dans la cheminée, est notre commis.

— Oui, commissaire... oui, citoyen... fit La Valeur, qui faillit étouffer en avalant de travers.

— Marchands de laine? reprit Louiseau,

**HARMONIE SAUMUROISE**

Concert du Samedi 4 juin, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir

**Programme**

- 1. *Rosario* ..... GOVART.
- 2. *Erwinne*, fantaisie pour clarinette ..... MEISTER.
- 3. *Au Pays bleu*, valse ..... KLEIN.
- 4. *Schiller-Marsch* ..... MEYERBEER.
- 5. *Le Contrebassier* ..... BAUDONEK.

Le Chef de musique, V. GOUBEAULT.

**MUSIQUE MUNICIPALE**

Concert du Dimanche 5 juin, à 8 heures 1/4 du soir.

**Programme**

- 1. *Vulcain*, pas redoublé ..... BOISNIER.
- 2. Ouverture de *Jeanne Maillotte* ..... REYNAUD.
- 3. *La Juive*, fantaisie ..... HALÉVY.
- 4. *La Vallée d'Ossau*, valse ..... BENOIST.
- 5. *Croquignole*, polka pour piston ..... ETCHEPARE.

Le Chef de musique, V. MEYER.

**ASSEMBLÉE DE MONTREUIL-BELLAY**

Demain dimanche 5 juin, à Montreuil-Bellay, assemblée de la Pentecôte.

Des jeux de toutes sortes, tels que : carrousel aérien, course en sacs, courses en sabots, etc., seront organisés sur le Mail.

A 3 heures, un grand concert sera donné par l'Harmonie Saumuroise.

A 9 heures du soir, illumination de la ville et des édifices publics. Feu d'artifice.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

**COMMUNE DES ROSIERS**

Lundi 6 juin 1892

**ASSEMBLÉE DE LA PENTECOTE**

**Programme**

- A 10 heures. — Tir aux Pigeons.
- A 1 heure 1/2. — Grande CAVALCADE au profit des pauvres.
- Sonneurs de trompe; Héraults d'armes; Seigneurs; Jeanne d'Arc; Ecuyers; Seigneurs; Char de l'Agriculture; Cavaliers; Char de la Boulangerie; Cavaliers; les Mariés de Montfort; Char de la Marine; Cavaliers; Char de la Musique; Cavaliers; les Evadés de la Grenouillère; Char de l'Avenir; France et Russie; Char des neuf Muses; Arabes; Don Quichotte et Sancho; Moulin de Don Quichotte; Voitures surprises; Groupes à pied; Charlatan; Quéteurs à pied et à cheval; Marocains; Tziganes.
- Grande Ménagerie John Briddell et C<sup>e</sup>: élé-

phants, lions, ours, singes, tigres, etc., etc.

Le célèbre dompteur John Briddell entrera dans la cage de ses animaux féroces.

De 5 à 6 heures. — Sur le Mail, grand Concert par la musique des Rosiers.

Course aux œufs à cheval et Jeux variés.

Le soir. — Feu d'artifice, Illumination du Mail, Retraite aux flambeaux.

**État civil de la ville de Saumur**

**NAISSANCE**

Le 3 juin. — Paul-Alexandre Guillemé, rue Notre-Dame.

**DÉCÈS**

Le 1<sup>er</sup> juin. — Jean Malot, journalier, 61 ans, quai Saint-Nicolas.

Le 2. — Eugène Baugé, sabotier, 44 ans, rue de la Visitation.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

**AVIS**

Prolongation, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, de la durée de validité des billets d'aller et retour.

Conformément au nouveau Tarif spécial G. V. 2, les billets d'aller et retour délivrés entre toutes les gares du réseau de l'État, y compris Paris, depuis le vendredi 3 juin jusqu'au jeudi 9 juin, seront valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du lundi 13 juin.

CHOLET. — M. Marie-Baudry vient de donner sa démission de conseiller municipal. Il avait déjà refusé le maiirat, dans des circonstances que nous avons rapportées.

LOCHES. — On parle depuis quelque temps du départ de M. Gilbert, sous-préfet de Loches, qui aurait demandé lui-même son changement au ministère.

L'élection de Wilson, l'impossibilité dans laquelle se trouve le représentant du gouvernement de lutter contre l'obstination des Lochois seraient les causes de ce départ prochain.

RENNES. — On écrit de cette ville à l'Anjou :

« M. l'abbé Delaporte, vicaire général, frère du député d'Ille-et-Vilaine, doit passer, cette semaine, en police correctionnelle, à Rennes, pour des propos tenus en chaire.

» Il s'agit, croyons-nous, d'un discours sur le devoir des parents en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants. »

**BOURSE DE PARIS**

Du 3 Mai 1892

3 0/0	98 50
3 0/0 nouveau	98 50
3 0/0 amortissable	98 40
4 1/2	105 40

**LE MONDE ILLUSTRÉ**

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire du numéro du 4 juin 1892

**GRAVURES**

DANEMARK : Les noces d'or du roi Christian IX et de la reine Louise. — La Famille Royale. — Le roi et la reine revenant du Temple. — La représentation de gala au théâtre de Copenhague. — Cabinet de travail du roi Christian.

PARIS : Diavolo, prix du championnat de l'Exposition canine de 1892. — Incendie du dépôt des omnibus du boulevard Bourdon. — Funérailles des victimes de l'accident d'Auber-villiers.

DÉPARTEMENTS : Incendie des moulins de Corbeil. — Inauguration de la statue de Pascal Duprat, à Agetmau. — La course d'Échassiers de Bordeaux.

ILE MAURICE : Vue de Wellington Street, à Port Saint-Louis, après le Cyclone. — Voiture recueillant des vêtements pour les victimes.

PORTRAITS : (Nécrologie). M. Madier de Montjau, député de la Drôme; M. de Plazauet, député de la Mayenne.

BEAUX-ARTS : Un Lion, par le sculpteur aveugle, Vidal.

**TEXTE**

CHRONIQUES : Le Courrier de Paris, par Pierre Véron; Les noces d'or du roi Christian IX et de la reine Louise de Danemark, par Nicolas Notovitch; Théâtres, par H. Lemaire.

VARIÉTÉ : En Danemark, par G. Lenôtre; Salon des Champs-Élysées, par Olivier Merson; Nouvelle en cours de publication : L'Horloge, par G. Guesviller.

En supplément : *Tante Berceuse*, roman de Jules Mary, Illustrations de G. Vuillier.

Echecs, Rébus, Récréations de la famille, Explication des gravures, Bibliographies, etc.

Le numéro : 50 centimes.

Le Musée des Familles (58<sup>e</sup> année), paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 1<sup>er</sup> juin 1892 :

Un Mousquetaire d'aventure, par S. E. Robert. — La sœur de Pierrot, par Arsène Alexandre. — Les âges de l'homme. — Les Salons de 1892, par G. Migeon. — Les Enfants de Grand-Pierre, par Eug. Muller. — Les ordres du Roi, par Victor Fournel. — Le Lieutenant de Mobiles, par H. Dalin. — Gaîtés du mois, par Willy. — Premières Communions, par S. Arnaud. — Mosaïque, par Eng. Muller.

Illustrations par G. Weiss, A. Villette, Debat-Ponsan, Lanoyer, F. Lix, Sigrisle, Alb. Guillaume, Gaillard, etc., etc. et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement : Paris, un an 14 fr. Départements, 16 fr., à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

**Eviter les contrefaçons**

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

**PILULES GICQUEL, la Boîte 1<sup>fr</sup> 50**

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelie, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

**PILULES MARTIALES**

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trememoult (Loire-Inférieure). Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

**Anémie, Chlorose, Eczéma.** 20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

**ÉPICERIE CENTRALE**

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

**P. ANDRIEUX**

**ARTICLES DIMINUÉS**

- Sucre.
- Café.
- Bougie.
- Chocolat
- Conserves.
- Sirops.
- Vin rouge.
- Vin blanc.
- Rhum.

Expédition franco à domicile par commande de 50 fr., Sucre excepté.

**GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE**

Et Alcoolat composé

**De A. RIVAUD**

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Études de Me MARCOMBRE et de M<sup>e</sup> RIFFAULT, huissiers à Saumur.

**VENTE VOLONTAIRE**

**Meubles et Marchandises**

Après Cessation de Commerce

Le DIMANCHE 12 JUIN 1892, à 1 heure de l'après-midi, et jours suivants s'il y a lieu, à l'Hôtel du Chapeau-Rouge, à Villebernier,

Il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur, procédé à la vente aux enchères publiques des meubles et marchandises garnissant ledit hôtel précédemment exploité par M. CONSTANT-COUSIN.

Il sera vendu notamment :

- 1,250 bouteilles de vin blanc,
- 400 bouteilles de vin rouge, eau-de-vie, frontignan, vermouth, maderes et liqueurs diverses;
- Deux billards, billes et accessoires;
- Buffets, armoires dont l'une est ancienne, pendule, glaces, canapé, tables, chaises, tabourets, bancs, vitrine, cuisinières, poêles;
- Vaisselle et batterie de cuisine très complètes;
- Une grande quantité de verres de toutes sortes et tasses à café;
- Deux lits, nappes, tabliers, serviettes, torchons, essuie-mains, etc., etc.

Au comptant, plus 10 0/0.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur, et, pour visiter les objets à vendre, à M. DESCHENAIS, garde-champêtre à Villebernier, tous les jours, de 1 heure à 3 heures de l'après-midi.

comme s'il n'eût pas entendu la bévue du caporal. Eh! mais, à la ferme où je travaille, on a justement encore à vendre une grande partie de la dernière tonte; de la marchandise superbe!

— Nous n'allons pas de ce côté.  
— Tant pis! je vous aurais conduits.  
— Tu connais donc le pays?  
— J'y suis né. Il n'y a pas un sentier, un fourré qui ne me soit familier d'ici au Lude, dans la direction de Château-du-Loir, ni d'ici Foulehourte, du côté du Mans.  
— Alors, dit le capitaine, qui prenait peu part à la conversation, mais qui observait beaucoup, tu es le guide qu'il nous faut. Nous avons à terminer demain, avant le marché, une affaire importante. Combien veux-tu pour nous conduire?

Cette proposition parut lui causer un grand embarras. Il consulta du regard le père Jérôme.  
Celui-ci n'hésita pas.  
— Il ne faut jamais refuser une bonne occasion. Accepte, mon gars, et tout de suite.  
— Accepte! accepte! répéta Louiseau avec une grimace, c'est aisé à dire. Mais on raconte tantôt que le premier régiment de l'armée

républicaine intercepte les communications à un quart de lieue de la ville.

— Crains-tu d'être pris?  
Il se mit à sourire en secouant la tête.  
— Moi, pourquoi faire me prendraient-ils? Je ne peux leur être ni suspect ni utile; mais vous... si vous n'avez pas de laissez-passer...  
— Nous en avons.  
— Que ne le disiez-vous tout de suite!... Eh! bien! vous me donnerez un écu, et c'est marché fait.  
— Nous allons repartir? demanda avec anxiété La Valeur.  
— Tu le vois bien! Allons, debout, poltron!

Il lui fallut bien tourner enfin du côté de la société son visage rougeaud et effaré. Louiseau laissa échapper un mouvement de surprise en l'apercevant, mais il se contenta aussitôt, et s'arrangea seulement, avec infiniment d'adresse, pour ne pas renouveler une confrontation que son compatriote évitait, pour sa part, avec plus de soin encore, pour des motifs bien différents, car il n'avait pas le moindre souvenir du nom, ni des traits du jeune berger. Mais l'attention se dirigea sur un autre point. Un cri aigre, perçant comme celui d'une girouette ronillée,

retentit au dehors, à une distance peu éloignée.

— Qu'est cela? demanda Brutus en se levant et en fronçant le sourcil.  
La folle sa plaça entre lui et Louiseau, comme si un danger eût menacé ce dernier.  
— Comment le saurais-je? répondit-il sans se troubler.  
Un second cri, absolument pareil, se fit entendre.  
— Encore!  
— Que craignez-vous ici? dit le vieillard.  
Brutus se rapprocha du capitaine et lui glissa à l'oreille:  
— Nous sommes dans un nid de chouans.  
— Croyez-vous? fit insoucieusement le jeune homme, absorbé par une découverte singulière.

Louiseau, en voulant renouer son sac, avait quitté un des gants grossiers qui jusque-là, même en mangeant, étaient restés à ses mains, et celle qu'il montrait contrastait, par sa délicatesse et sa forme, avec ses habits et son métier.

— Il faut voir ce que c'est, dit le fermier.

(A suivre)

**A VENDRE**  
**JOLI CHATEAU**  
Renaissance

Jolie Chapelle, jolie Ferme nouvellement construite, vingt hectares de terre environ, prairies, clos, beaux ombrages.

S'adresser à M<sup>e</sup> HATIN, notaire à Chouzé-sur-Loire (Indre-et-Loire).

Étude de M<sup>e</sup> GEORGES FERRIÈRE, commissaire-priseur à Saumur, rue de Bordeaux, 64.

**VENTE**

Aux enchères publiques  
POUR CAUSE DE DÉPART

A la requête de M. DURAND, à Saumur, rue d'Orléans, 76 bis.

Le MARDI 7 JUIN 1892, à une heure de relevée,  
DE

**BONS MEUBLES COURANTS**

**A TOUS USAGES**

Lits en noyer et en acajou et leur literie complète (sommiers, matelas, couettes, paillasses, traversins, oreillers, edredons, couvertures), salon composé de 12 pièces, commodes et secrétaire en acajou, commode et secrétaire Louis XVI, armoire à colonnes, armoires à linge, guéridons, tables à jeu, fauteuils, chaises, sièges divers, glaces, pendules, armes, très belle coupe en bronze ciselé, tableaux anciens, livres, linge de corps et de ménage, batterie de cuisine, vaisselle, verrerie et quantité d'autres objets.

Par le ministère de M<sup>e</sup> GEORGES FERRIÈRE, commissaire-priseur à Saumur, 64, rue de Bordeaux.

Au comptant, 10 0/0 en sus.

Étude de M<sup>e</sup> GEORGES FERRIÈRE, commissaire-priseur à Saumur, 64, rue de Bordeaux.

**VENTE**

Aux enchères publiques

Pour cause de Cessation de Commerce  
A Saumur, rue du Pavillon, HOTEL DE L'ESPÉRANCE, tenu par M. SANNER,

Les LUNDI 13, MARDI 14 et MERCREDI 15 JUIN 1892, et jours suivants s'il y a lieu, à une heure de relevée,

**D'UN IMPORTANT MOBILIER**

12 Lits et leur literie complète (sommiers, paillasses, couettes, matelas, traversins, oreillers, couvertures, couvre-pieds, edredons, couvre-lits), lits en fer, lit pliant

et lit de sangle, armoires, commodes, tables de toilette et leurs garnitures, tables de nuit, 2 grandes tables de salle à manger, buffet, desserte, tables à jeu, bureaux, tables rondes et carrées, couronnes de lit, fauteuils, 80 chaises diverses, tabourets, cheminée prussienne, poêle, porte-manteaux, pose-malles, poufs, glaces, pendules, flambeaux, candélabres, chandeliers, bougeoirs, potiches, verres d'eau, coupes, vases, rideaux de lit et de fenêtre, descentes de lit, tapis, etc. ;

400 Assiettes renforcées, 150 verres, huiliers, soupières, plats, dessous de bouteilles, carafes, réchauds, compotiers, plateaux, saucières, rapiers, couteaux, 50 couverts en ruolz, etc. ;

120 Draps, 200 serviettes de table et de toilette, nappes, torchons, essuie-mains, tabliers, taies d'oreillers, etc. ;

Echelles, fûts vides, bonbonnes, baquets, machine à boucher, charrette, cuve à lessive, coffres à avoine, rateliers, tréteaux, planches, perches, fumiers, environ 1,500 bouteilles vides

Importante batterie de cuisine en cuivre, cuisinière en fonte, fourneaux à gaz, vins rouge et blanc en barrique, 90 bouteilles de Saint-Emilion, 35 bouteilles de Médoc, 12 bouteilles de Chambertin.

Par le ministère de M<sup>e</sup> GEORGES FERRIÈRE, commissaire-priseur à Saumur, 64, rue de Bordeaux.

Au comptant, 10 0/0 en sus.

Étude de M<sup>e</sup> DEMAZIÈRE, notaire à Channay (Indre-et-Loire).

**BELLE CHASSE A LOUER**

A Saint-Laurent-de-Lin, canton de Château-la-Vallière (Indre-et-Loire).

Le DIMANCHE 12 JUIN 1892, à 1 heure, par le ministère de M<sup>e</sup> DEMAZIÈRE, notaire à Channay,

Il sera procédé à l'adjudication du droit de chasse sur la Lande communale de Saint-Laurent, d'une contenance de 308 hectares environ.

Saint-Laurent est à proximité de la station du Tanchet-Lublé (ligne de Chartres à Saumur) et de la halte de la Plarderie (ligne de Port-Boulet à Châteaurenault).

S'adresser, pour tous renseignements, audit M<sup>e</sup> DEMAZIÈRE, notaire à Channay.

UN CÉLIBATAIRE demande ménage, le mari comme jardinier et la femme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

Études de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, et de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques

Le SAMEDI 11 JUIN 1892, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans,

**1<sup>o</sup> UNE MAISON**

Sise à Saumur, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 5.

Revenu annuel... 1,230 fr.

MISE A PRIX... 15,000 fr.

2<sup>o</sup> LA

**Propriété des Coffinières**

Située près du Chapeau, commune de Villebernier (Maine-et-Loire),

Comprenant joli chalet, beau jardin clos de murs et planté d'arbres fruitiers.

MISE A PRIX... 9,000 fr.

S'adresser, pour renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, pour-suivant la vente ;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

(285) ANDRÉ POPIN.

La plus importante COMPAGNIE du Monde  
**Mutual Life**

Compagnie d'assurances sur la Vie fondée en 1843, soumise à la juridiction Française.

Fonds de garantie : 826 millions.

Rentes viagères jusqu'à 19 fr. 76 pour cent

Direction pour la France, 20, Boulevard Montmartre, Paris.

Pour l'arrondissement de Saumur : s'adresser à M. SIROTTEAU, Levée-Neuve de Saint-Lambert, ou à M. LANGLOIS, expert, rue du Portail-Louis, 32, à Saumur.

**Appartement au 1<sup>er</sup> étage A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, rue Nationale, 24.

S'adresser à M. GOUBIN-CHALOT, qui l'habite. (426)

**A VENDRE**

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

**UN CLOS**

D'une contenance de 70 ares

Avec Maison, Pressoir, Pompe et Bassin.

Situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> COURALEAU.

**A CÉDER**

Pour cause de décès

**Magasin de bois du Nord et du Pays**

Ancienne maison bien connue dans la contrée et jouissant d'une bonne clientèle.

S'adresser, 13, quai Saint-Nicolas, Saumur.

**Corsets sur Mesure**

ET CORSETS AVEC SUPPORTS  
Pour jeunes Filles.

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> CHATELAIN, 18, Grand'Rue, Saumur.

**A VENDRE MAISON ET JARDIN**

Avec portion de BOIRE.

A la Croix-Gourdon, ancienne route d'Angers.

S'adresser à MM. BRIZARD ou LANEAU, ou à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire.

UN JOURNAL DÉPARTEMENTAL, libéral-conservateur, paraissant trois fois par semaine, demande un SECONDE RÉDACTEUR pouvant justifier des meilleures références.

Ecrire aux initiales D. D., à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8, Paris.

**A SAINTE-GENEVIÈVE**

**Capisseries Artistiques**

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

**CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES**

Vins fins, Liqueurs, Sirops

**E. HARDY**

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous avons l'avantage de prévenir notre clientèle que nous occupant d'une façon spéciale des **Baptêmes**, nous faisons maintenant les **DRAGÉES** à la Maison et à la MAIN.

LA QUALITE N'EST PAS DISCUTABLE  
Spécialité de Brioche pour 1<sup>re</sup> Communion.

**Épicerie Parisienne**

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

**IMBERT FILS**

SUCCESSEUR

A l'occasion de sa prise de possession, M. IMBERT FILS a fait subir une Baisse à de nombreux Articles. Comme par le passé, la Maison s'attachera à ne vendre que des Produits de choix, de qualité irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

**Demander le Catalogue**

LIVRAISONS RAPIDES A DOMICILE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Saison Printemps et Eté — PARIS A SAUMUR — Saison Printemps et Eté

**MAISON CREMIEUX**

TAILLEUR MODERNE

27, Rue d'Orléans, Saumur

Très beau choix de Draperie noire et bleue pour  
Costumes de Communion (sur mesure)

27, rue d'Orléans, Saumur - **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** - Saumur, rue d'Orléans, 27

GRANDE DISTRIBUTION DE DEVINETTES